

Pour mieux circuler à Huy et alentours - 04/02/2011

Huy - La mobilité entre Huy, Wanze, Marchin, Modave, Villers et Engis est sur les rails. Avec une étude confiée à Agora afin de rendre la vie plus belle.

Entrer dans Huy au petit matin ou bien en sortir après les cours? Un véritable casse-tête pour l'automobiliste qui longe la Meuse via la RN90. Le futur centre commercial de Ben-Ahin risque d'apporter, lui aussi, son lot de contrariétés...

Circuler à Huy, ce n'est donc pas tous les jours, et à toute heure, facile. Si Huy et ses communes voisines ont réglé la circulation des poids lourds sur les voiries communales, la mobilité reste néanmoins un souci. Mobilité au sein même des communes mais aussi entre elles.



Huy, Marchin, Engis, Modave, Villers-le-Bouillet et Wanze ont choisi d'étudier leur mobilité interne mais aussi entre elles. En la confiant, via la Région wallonne, à la société Agora. À elle, pour un montant de 188000 € (75 % seront pris en charge par la Région wallonne), de se pencher sur la mobilité des voitures, des vélos, des piétons dans ces communes et de dresser un plan intercommunal de mobilité. *«C'est une réflexion à lancer sur les grands flux de circulation, explique le 1er échevin hutois Joseph George. Les flux générés par le transport scolaire notamment. Huy a toujours été un point de liaison entre les différentes communes.»* L'étude s'étalera sur 17 mois et comprendra plusieurs phases, avec consultation des communes, des acteurs locaux lors des différentes étapes. D'abord? La société Agora fera un état des lieux, un diagnostic dans chacune des six communes. Avec objectifs poursuivis par chacune (autant des objectifs généraux que communaux). Une fois cela fait, un plan sera établi. Lequel proposera des pistes d'amélioration de la mobilité. *«Rien ne nous empêche de déjà mettre ces pistes en pratique avant même la finalisation du plan.»* Un plan qui sera un schéma directeur des déplacements et du stationnement.

Une réflexion avec tous

La mobilité, les six communes l'entendent au sens large. Elle concernera autant celle des piétons, des cyclistes, des personnes à mobilité réduite que celle des automobilistes et des transports en commun. La société Agora étudiera aussi le stationnement, la mobilité scolaire, le transport de marchandises, la signalisation, la régulation des carrefours... Pas question de peaufiner son plan intercommunal de mobilité dans son coin, derrière son bureau. Agora intégrera à la réflexion tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, jouent un rôle dans ces communes, ont un avis pertinent à donner. Un comité de pilotage intercommunal sera ainsi créé. Les commissions communales d'aménagement du territoire, les conseillers en mobilité auront droit au chapitre. Tout comme d'ailleurs les usagers puisqu'il y aura communication via internet, toute boîte et aussi enquête publique.

L'étude menée durant les prochains mois sur les six communes permettra de fluidifier le trafic, d'améliorer la mobilité des usagers, et peu importe leur moyen de locomotion. Rien n'empêche cependant ces six communes de réfléchir à des projets internes. Comme, à Huy, avec l'aménagement définitif du rond-point du pont Baudouin (qui sera plus large avec suppression

du tourne à droite à la sortie de l'avenue des Ardennes), la sécurisation aux abords des écoles, des itinéraires cyclables, les déplacements en transport public, les parkings...

Catherine DUCHATEAU (L Avenir)